



ÉCHANGES ERASMUS+ BELGICA BILATERAL 2020/2021

Ecole supérieure des Arts
Saint-Luc Bruxelles
enseignement supérieur artistique
de type court et de type long

Place Morichar 30 - 1060 Bruxelles
T+32(0)2 533 08 80
F+32(0)2 533 08 89
info@stluc-bruxelles-esa.be
www.stluc-bruxelles-esa.be

ERASMUS+

BELGICA/HORS UE

DOSSIER D'INFORMATION

REMARQUE: Toutes les informations contenues dans ce dossier (à conserver précieusement par les étudiants en guise de premier vade-mecum Erasmus) sont données en tenant compte des règles actuellement en vigueur, sous réserve de directives nouvelles qui nous seraient notifiées pour l'année académique 2020/2021.

DES ÉCHANGES AUTORISÉS PAR L'UNION EUROPÉENNE

Les échanges sont autorisés par l'Union Européenne, sur la base de dossiers administratifs qui reprennent notamment les différents accords bilatéraux passés entre instituts partenaires.

Les instituts partenaires d'une part, les étudiants qui se déplacent d'autre part, sont soumis à un ensemble de **règles et d'obligations**, entre eux et vis-à-vis de l'Union Européenne.

Du respect de ces règles et obligations dépend la reconnaissance de la validité des périodes d'études à l'étranger, et *in fine*, la reconnaissance légale des diplômes obtenus au terme des études.

UN ENRICHISSEMENT DE LA FORMATION

Suivre des cours et participer à des ateliers de composition à l'étranger présente (bien sûr) un intérêt dans la mesure où ces cours et ateliers sont différents de ceux de l'institut d'origine. Cependant, il est obligatoire de suivre à l'étranger des cours aussi semblables que possible aux cours de l'institut d'origine. Ces équivalences pédagogiques concernent tant les domaines des cours et leurs contenus, que leurs importances relatives. La recherche des équivalences est parfois facilitée par le Système Européen de Transfert de Crédits (ECTS).

Le système de recherche de cours équivalents vaut aussi pour les cours à option de l'ESA Saint-Luc que l'étudiant aura choisis, si possible avant son départ.

Le programme des cours suivis à l'étranger est déterminé avec l'aide de Madame Julie Dupont.

PRINCIPES DE L'ORGANISATION PRATIQUE ET FORMALITÉS ADMINISTRATIVES OBLIGATOIRES

1. Avant de partir, l'étudiant doit effectuer toutes les formalités d'inscription en 3^e année à l'ESA Saint-Luc, en l'occurrence, **s'acquitter des droits d'inscription et rentrer sa fiche d'inscription, remplir la fiche santé/données personnelles et le PAE.**
2. L'étudiant doit en outre accomplir différentes formalités administratives vis-à-vis de son institut de destination. Celles-ci sont en principe gratuites.
3. Avant son départ, l'étudiant signe avec l'ESA Saint-Luc un **Contrat étudiant** qui précise leurs engagements respectifs.
4. Il faut souligner que les séjours à l'étranger ne sont pas des séjours d'apprentissage linguistique. L'Union Européenne est très claire sur ce point.
Des cours en ligne doivent être suivis tout au long de l'année académique (voir site : www.erasmusplusols.eu).
N.B : Les étudiants sélectionnés pour un séjour **Erasmus+** participent, avant de signer leur convention d'études, à une évaluation obligatoire de leur connaissance de la langue dispensée dans le pays d'accueil (hors langue maternelle). Le résultat de ce test en ligne ne constitue pas un critère de sélection. Une évaluation du niveau linguistique, après le séjour, est également prévue pour tous les étudiants. **Les tests en début et fin de mobilité sont obligatoires.**
5. Les équivalences de cours sont recherchées, en concertation avec Madame Julie Dupont si besoin, et doivent être explicitement approuvées par elle avant le début du séjour à l'étranger sur base de l'établissement d'un **learning agreement**. Une fois cet accord obtenu, le programme des cours suivi par l'étudiant à l'étranger doit être acté par ce **learning agreement, document officiel (à conserver) signé par le représentant de l'université d'accueil, le représentant de l'université d'origine et l'étudiant.**
6. Dès son arrivée dans son « université » d'accueil, l'étudiant doit communiquer à Madame Julie Dupont une **attestation de début de séjour**, complétée par l'université d'accueil, ainsi que ses coordonnées (adresse, tél., etc.).
7. Les résultats obtenus à l'étranger sont transmis à l'ESA Saint-Luc, où se déroule la délibération. Dans le cas où les résultats ne sont pas parvenus à l'ESA Saint-Luc au moment de la délibération de juin, la délibération de 1^e session reste ouverte pour l'étudiant concerné jusqu'au 31 août de la même année.
8. L'étudiant Erasmus a l'obligation de revenir à l'ESA Saint-Luc à la fin de son séjour.

9. A la fin de son séjour, l'étudiant doit faire compléter par l'université d'accueil l'**attestation de fin de séjour**.
10. A son retour, l'étudiant doit obligatoirement remplir un **formulaire d'évaluation de son séjour, formulaire à remplir en ligne** à l'intention de l'Union Européenne.
ATTENTION : Ce formulaire, reçu par mail ((vérifiez vos spams) après le retour de mobilité, doit être IMPERATIVEMENT rempli, auquel cas, vous devrez rembourser la bourse allouée.

A I D E F I N A N C I È R E

Pour les destinations Erasmus+, Belgica ou hors UE, une aide financière est accordée à l'ESA Saint-Luc. Cette aide financière provient de deux sources : l'Union Européenne ou la Fédération Wallonie-Bruxelles. Le montant de cette somme n'est pas connu à l'avance. Il varie en fonction de la durée du séjour. La répartition de cette somme entre les étudiants s'effectue conformément aux recommandations de l'Union européenne.

1. Chaque étudiant "Erasmus+" reçoit un forfait mensuel dont le montant se situe entre 320 € et 520 € en fonction du coût de la vie du pays d'accueil. Une exception, les étudiants boursiers de la Fédération Wallonie-Bruxelles reçoivent un forfait plus important.

Classification des pays Erasmus+

Groupe 1	Coût de vie élevé	Royaume-Uni, Danemark, Finlande, Irlande, Islande, Liechtenstein, Norvège, Suède, Luxembourg
Groupe 2	Coût de vie moyen	France, Italie, Allemagne, Espagne, Autriche Chypre, Grèce, Pays-Bas, Portugal, Malte
Groupe 3	Coût de vie bas	Pologne, Bulgarie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Roumanie, Slovaquie, Macédoine, République tchèque, Slovénie, Croatie, Turquie

Taux mensuels Erasmus+

Taux 2018	Mobilité à des fins d'études	
	Etudiants non boursiers	Etudiants boursiers
Groupe 1	420 €	520 €
Groupe 2	370 €	470 €
Groupe 3	320 €	420 €

La somme allouée à un étudiant lui sera versée en deux fois:

- Une première partie à la réception du learning agreement et de l'attestation de début de séjour(70%).
- Le solde (30%) dès réception de tous les documents (après la mobilité).
- Les bourses sont NECESSAIREMENT versées sur un compte bancaire renseigné par l'étudiant avant son départ (voir contrat étudiant signé avec l'ESA).

2. Pour les **échanges bilatéraux hors Union Européenne et Belgica**, nous octroyons une bourse de l'Agence Nationale dont le montant est calculé en fonction de la durée de séjour. Le versement de la bourse répond aux mêmes exigences que pour Erasmus+ (learning agreement et attestation de début et fin de séjour). Attendez-vous à recevoir 100 euros par mois environ.

Remarques :

- L'étudiant ne peut cumuler sa bourse Erasmus+ avec une autre aide de l'Union européenne.
- Si l'étudiant ne respecte pas son contrat (études dans l'établissement d'accueil pas ou partiellement entreprises, examens non présentés, séjour inférieur à 3 mois, documents et questionnaires envoyés par la Commission européenne non remplis, etc.), la bourse devra être remboursée intégralement.

S É L E C T I O N

- Seuls les étudiants ressortissants d'un pays de l'Union Européenne sont éligibles.
- Le séjour aura lieu nécessairement durant le premier quadrimestre de l'année 2020/2021 sauf pour les étudiants d'AI et de BDE. Ceux-ci pourront s'ils le désirent prolonger leur séjour jusqu'à la fin du second quadrimestre de la même année mais doivent envisager d'être diplômés en septembre.
- L'étudiant remplira l'appel à candidature ci-dessous et l'enverra par mail (ou wetransfer) à Julie Dupont j.dupont@stluc-esa-bxl.org, au plus tard le **9 mars 2019 à 17h**. Il ajoutera à cette candidature une lettre de motivation et un portfolio numérique.
Aucun délai supplémentaire ne pourra être accordé puisque une commission interne doit encore valider les candidatures avant qu'elles ne soient proposées aux différentes écoles d'accueil.

N.B pour les étudiants boursiers : La candidature sera accompagnée d'une copie du dernier avertissement-extrait de rôle des contributions et de la preuve de l'octroi d'une allocations d'étude (de l'année en cours ou de l'année précédente si le document de l'année en cours n'est pas encore reçu).

- Les étudiants partants seront sélectionnés en tenant compte des critères suivants :
 - l'étudiant doit avoir obtenu en première session 60 crédits et être donc admis en 3^{ème} année sans crédits résiduels ;
 - les connaissances linguistiques (pour les pays non francophones) ;
 - la maturité, le sérieux ;
 - la motivation ;
 - en outre, il sera demandé de joindre à la lettre de motivation un dossier numérique composé de 15 à 20 photos de vos travaux. L'étudiant veillera à la qualité et à la présentation de ce dossier.
- La sélection sera effectuée par un collège de professeurs de l'option concernée, co-présidée par Marc Streker et/ou Julie Dupont et le coordinateur de l'option.
- La sélection sera annoncée par affichage aux valves.
- Les dossiers des étudiants sélectionnés seront alors transmis par eux-mêmes aux différents instituts de destination pour demande de confirmation de leur acceptation. ATTENTION : Ceci se fera après les résultats obtenus en interne (voir affichage des résultats de commission).
- Pour l'Université de Montréal, l'Université du Québec en Outaouais, le CEGEP de Chicoutimi, la CAFA, Gengdan de Beijing et la School of art d'Atlanta, les démarches administratives devront être **immédiatement** entreprises par les étudiants sélectionnés.
- L'avis définitif sera rendu au plus tard fin juin 2020 par l'institution partenaire.

D I V E R S

- Les étudiants de l'ESA Saint-Luc sélectionnés pour séjourner à l'étranger voudront bien, le cas échéant, apporter leur contribution au bon accueil à Bruxelles des étudiants arrivant à l'ESA Saint-Luc, en particulier dans la recherche d'un logement.
- En dehors des formalités administratives vis-à-vis de l'ESA Saint-Luc et de l'institut d'accueil, l'étudiant doit veiller à être en règle en ce qui concerne :
 - ses assurances (exemple : couverture santé,...)
 - son permis de séjour éventuel (Canada, Chine, Nouvelle-Zélande, Etats-Unis).
- Concernant le logement, certains instituts en fournissent, d'autres pas. Pour cela, prendre contact avec l'université d'accueil.

- A son arrivée à destination, chaque étudiant prend aussitôt contact avec le responsable local.

Remarque : Chaque cas est particulier. Chaque étudiant est en contact permanent avec Madame Julie Dupont. La visite des sites internet des écoles d'accueil est **indispensable** : Certaines écoles demandent des documents spécifiques à fournir ou des envois en ligne...

Contacts à l'ESA Saint-Luc : 30, place Morichar / B-1060 Bruxelles
T +32 2 533 08 84/ Fax +32 2 533 08 89

- **Marc STREKER**

Directeur

m.streker@stluc-esa-bxl.org

- **Julie DUPONT**

Relations internationales

j.dupont@stluc-esa-bxl.org

ALLEMAGNE

Berlin

Weißensee School of Art (AN / IL / BDE / GR)

Contact : Léoni Adams

www.kh-berlin.de

Darmstadt

University of Applied Sciences (CI / AI / AN / GR)

Contact : Larry Holden

www.fbg.h-da.de

Essen

Folkwang University of the Arts (IL / BDE)

Contact : Martin Tom Dieck

www.folkwang-uni.de

Hambourg

Hambourg University of Applied Sciences (IL / BDE / GR)

[Contact](#) : Jenny Kahler

www.design.haw-hamburg.de

BELGIQUE

Anvers

Artesis Hogeschool (GR)

Contact : Leslie Luypaert

www.ap.be

Universiteit Antwerpen (AI)

Contact : Joseph Meers

www.uantwerpen.be

Bruxelles

LUCA School of Arts Brussels (AI)

Contact : Wim Aerts

www.luca-arts.be

Gand

LUCA School of Arts Gent (CI)

Contact : Sabine De Meester

www.luca-arts.be/campus/sint-lucas-gent

CANADA

Chicoutimi

Cégep de Chicoutimi (DTA)

Contact : François Bossé

www.cegep-chicoutimi.qc.ca

Montréal

Université de Montréal, Ecole de design intérieur (AI)

Contact : Caroline Téhard

<http://design.umontreal.ca>

Université du Québec en Outaouais

Ecole multidisciplinaire de l'image, Université du Québec en Outaouais (BDE)

Contact : Ginette Charbonneau

<http://uqo.ca/emi>

CHINE

Pékin

Central Academy of Fine Arts (CAFA) (AI)
Contact : Pr Fan Dian
www.cafa.edu.cn

Gengdan Academy of Design (AI/GR)
Contact : Pr Lijun Chen
<http://gengdan.cn/jxdw/art/index.html>

Hong Kong

Université chinoise de Hong Kong - Département des Beaux-Arts (BDE)
Contact : Franck Vigneron
www.arts.cuhk.edu.hk

ESPAGNE

Barcelone

Escola Massana Centre d'Art i Disseny (CI / IL)
Contact : Sensi Cervantes
www.escolamassana.cat

Logrono

Escuela de Arte y Superior de Diseño de La Rioja (CI / GR)
Contact : Eva Torre
www.esdir.eu

Salamanque

Universidad de Salamanca (IL / GR / PU)
Contact : Carmen Gonzalez
www.usal.es

Saragosse

Escuela superior de Desino de Aragon (CI)
Contact : Olga Gonzalez Sanchez
www.esda.es

ESTONIE

Tartu

Tartu Art College (CI / AN / GR / PU)
Contact : Risse Soomets
www.artcol.ee

ETATS-UNIS

Atlanta

Kennesaw State University of Georgia - School of Art and Design (BDE)
Contact : Geo Sipp
www.arts.kennesaw.edu/visual-arts

FRANCE

Aix-en-Provence

Ecole de Communication visuelle (GR)
Contact : Meike Kraus
www.ecv.fr

Amiens

Ecole supérieure d'art et de design d'Amiens (AN / GR)
Contact : Alisa Nowak
www.esad-amiens.fr

Angoulême

Ecole supérieure de l'Image (BDE)
Contact : Charlotte Martin
www.eesi.eu

Bordeaux

Ecole de Communication visuelle - ECV (GR)
Contact : Sébastien Binder
www.ecv.fr

Lyon

1. Ecole supérieure d'Architecture intérieure de Lyon - ESAIL (AI)
Contact : Armelle Debiesse
www.esail.fr

2. Ecole Nationale des Beaux-Arts - ENSBA Lyon (AI / GR)
Contact : Anabelle Pijot
www.ensba-lyon.fr

Nantes

1. Ecole de Design Nantes Atlantique (AI / GR)
Contact : Zoé Lacey
www.lecolededesign.com

2. Ecole de Communication visuelle Atlantique - ECV (GR)
Contact : Sébastien Binder
www.ecv.fr

Paris

1. Penninghen (AI / GR)
Contact : Claire Panzer
www.penninghen.fr

2. Ecole nationale des Arts Décoratifs - ENSAD (IL)
Contact : Frédérique Bruelle
www.ensad.fr

3. Ecole Camondo (AI)
Contact : Elodie Roi
www.lesartsdecoratifs.fr/francais/ecole-camondo

4. Ecole de Communication visuelle - ECV (GR)
Contact : Sébastien Binder
www.ecv.fr

ITALIE

Bologne

Accademia di Belle Arti (IL / BDE / GR)
Contact : Maria Rita Bentini
www.ababo.it/ABA

Macerata

Accademia di Belle Arti (IL / GR / PU)
Contact : Teresa Marasca
www.abamc.it/it/

Milan

1. Accademia di Brera (CI)
Contact : Elisabeth Solca
www.accademiadibrera.milano.it

2. Politecnico di Milano - Faculté de Design (AI / GR / AN)
Contact : Livia Fabbrini

www.design.polimi.it

Naples

Università di Napoli II SUN (AI)

Contact : Renata Valente

www.unina2.it

Urbino

ISIA -Istituto Superiore per le Industrie Artistiche (IL / GR)

Contact : Leda Marchetti

www.isiaurbino.net

POLOGNE

Varsovie

Académie des Beaux-Arts (AI / GR)

Contact : Joanna Szczepanska

www.asp.waw.pl

SUISSE

Berne

Haute Ecole des Arts de Berne (GR)

Contact : Monika Sterchi-Stutz

www.hkb.bfh.ch

Genève

Haute Ecole d'Art et de Design (AI / AN / GR)

Contact : Andrea Muller

<http://head.hesge.ch>

Lucerne

Hochschule für Gestaltung + Kunst Luzern (AN / IL / BDE / GR)

Contact : Andrea Moor

www.hslu.ch

ANNÉE ACADÉMIQUE 2020/2021

CANDIDATURE À UN SÉJOUR A L'ÉTRANGER

Ce formulaire doit être envoyé par mail à Madame Julie Dupont j.dupont@stluc-esa-bxl.org, au plus tard **le lundi 9 mars à 17h (au-delà de cette date, aucun dossier ne sera accepté)**.

Il doit être impérativement accompagné :

- d'une lettre de motivation,
- d'un portfolio,
- d'une copie du dernier avertissement-extrait de rôle des contributions ou déclaration d'impôts des parents (uniquement pour les étudiants boursiers)

Il sera accompagné, si besoin, d'une attestation de connaissance de l'anglais (ou autre langue en fonction du pays d'accueil).

NOM
PRÉNOM

LIEU ET DATE DE NAISSANCE
NATIONALITÉ
DOMICILE

TÉLÉPHONE(S)
GSM

BOURSIER en Belgique (Fédération Wallonie Bruxelles) OUI – NON

ANNÉES RÉUSSIES Crédits ECTS Points atelier

BLOC 1

BLOC 2 (1er semestre)

CONNAISSANCES DES LANGUES (très bien = 1, bien = 2, passable = 3)

	ANGLAIS	ALLEMAND	ITALIEN	ESPAGNOL	Autre
écrit
parlé
compris

DESTINATION SOUHAITÉE PAR ORDRE DE PRÉFÉRENCE

En 1 :

En 2 :

En 3 :